**Version A.M. du 14.12.2018**

**parties jaunes à remplir par le responsable ABP du projet !**

n/réf. :

(à rappeler lors de toute correspondance)

**ATTESTATION D’ASSURANCE**

CHANTIER : ………………………………………………………………………

TRAVAUX : ………………………………………………………………………

MARCHE (N° et DATE) : ………………………………………………………………………

Nous soussignés, .......................................................................................................................

attestons que l’association momentanée …................................................................................

bénéficie auprès de notre Société, du contrat N° ……….. couvrant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber, en raison des dommages corporels, matériels, et/ou immatériels causés aux tiers, tant pendant qu'après l'exécution des travaux relatifs à ses activités. Le contrat d'assurance couvre également la responsabilité incombant à l’assuré du fait des actes accomplis par un sous-traitant.

**MONTANT DES GARANTIES**

**1) Assurance Responsabilité Civile « Exploitation » et/ou « En cours de travaux » :**

Dommages corporels par sinistre :

…................. .- EUR ;

Franchise maximale : Néant

Dommages matériels et immatériels consécutifs par sinistre :

…................. .- EUR ;

Franchise maximale : …................. .- EUR

Au cas où le pouvoir adjudicateur n’a pas contracté d’assurance tous risques chantier, le montant minimum à assurer par sinistre pour les dommages matériels et immatériels consécutifs est de …................. - EUR.

**2) Assurance Responsabilité Civile « Après Livraison » et/ou « Après Travaux » :**

Tous dommages confondus : corporels, matériels et immatériels consécutifs :

………………. .- EUR par sinistre et pour la durée du contrat ;

Franchise maximale : …................. .- EUR

**3) Les objets confiés et/ou dommages aux objets existants par sinistre :**

………………. .- EUR ;

Franchise maximale : …................. .- EUR

**4) Assurance pollution accidentelle :**

Dommages corporels par sinistre et pour la durée du contrat :

…................. .- EUR ;

Franchise maximale : Néant

Dommages matériels et immatériels consécutifs :

………………. .- EUR par sinistre et pour la durée du contrat ;

Franchise maximale : …................. .- EUR

Le présent contrat est régulièrement en vigueur à la date de la présente et les primes acquittées.

La durée du contrat est celle de la durée des travaux majorée d’une subséquente de minimum deux ans pour les marchés de travaux relatifs à des menus ouvrages et de minimum dix ans pour les marchés de travaux relatifs aux gros ouvrages à compter de la date de réception des travaux pour le volet RC après travaux.

Le présent certificat engage l’assureur dans les limites et conditions minimales qui y sont fixées et ne peut engager l'assureur au-delà des autres limites et conditions du contrat d’assurance auquel il se réfère. Il ne peut se substituer à l'étranger aux obligations d'assurance dans le pays considéré. L’assureur s’engage à informer l’administration en cas de résiliation du contrat d’assurance visé par la présente attestation.

Fait à ..........................., le ................. Assureur :

 (*Cachet + Signature*)